

**Arrêté ARS OC / 2021- 6174**

**ARRETE**  
**FIXANT LE BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOINS, PAR ZONE D'IMPLANTATION, ET RELATIF**  
**AU PRS OCCITANIE POUR LES ACTIVITES DE SOINS ET D'EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS**  
**AU 1er FEVRIER 2022**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE**  
**OCCITANIE**

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.1434-2, L.6122-1 et suivants,
- VU** le code de la santé publique et notamment les articles R.6122-23 et suivants, D.1432-31, D.1432-32, D.1432-38 et D.1434-39, D.6121-6 à D.6121-10,
- VU** la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- VU** l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités des soins et d'équipements matériels lourds,
- VU** le décret n° 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds,
- VU** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
- VU** l'arrêté n°2017-4311 du 12 janvier 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant adoption des zones du schéma régional de santé relatives aux activités de soins, aux équipements matériels lourds et aux laboratoires de biologie médicale,
- VU** l'arrêté n°2018-2789 du 3 août 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Occitanie en date du 3 août 2018,
- VU** l'arrêté ARS Oc n°2021-6173 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation sanitaire 2022 pour les activités de soins et les équipements matériels lourds pour la période allant du 15 février au 15 avril 2022.

**ARRETE**

- ARTICLE 1<sup>er</sup>** Le bilan quantifié de l'offre de soins, au regard du Projet Régional de Santé Occitanie, pour les activités de soins et équipements matériels lourds susvisées, est établi comme il apparaît dans les annexes 1 à 19.
- ARTICLE 2** Conformément à l'article R.6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.  
Il sera affiché au siège de l'Agence Régionale de Santé et dans les Délégations Départementales.  
Cet affichage sera maintenu jusqu'au 15 avril 2022.

- ARTICLE 3 Un recours peut être exercé contre cet arrêté dans les deux mois suivant sa publication, soit à titre hiérarchique auprès du Ministre chargé des solidarités et de la santé, soit à titre contentieux, devant le Tribunal Administratif territorialement compétent.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 4 Le Directeur de l'offre de soins et de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et les directeurs départementaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 1er Février 2022

Pour le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie  
et par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint

  
Dr. Jean-Jacques MORELISSE  
Pierre RICORDEAU

**ANNEXE 1**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Médecine**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Hospitalisation complète	Oui	Non		Hospitalisation à temps partiel	Oui	Non
Ariège	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
Aude	8	borne basse : 6 borne haute : 8		<b>X</b>	4	borne basse : 6 borne haute : 8		<b>X</b>
Aveyron	7	borne basse : 7 borne haute : 7		<b>X</b>	5	borne basse : 5 borne haute : 7		<b>X</b>
Gard	12	borne basse : 10 borne haute : 12		<b>X</b>	5	borne basse : 10 borne haute : 12		<b>X</b>
Haute-Garonne	23	borne basse : 22 borne haute : 24		<b>X</b>	17	borne basse : 23 borne haute : 24		<b>X</b>
Gers	7	borne basse : 6 borne haute : 7		<b>X</b>	1	borne basse : 5 borne haute : 7		<b>X</b>
Hérault	28	borne basse : 26 borne haute : 28		<b>X</b>	16	borne basse : 27 borne haute : 29		<b>X</b>
Lot	6	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>	3	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>
Lozère	6	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>	2	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	6	borne basse : 6 borne haute : 6		<b>X</b>	6	borne basse : 6 borne haute : 6		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	8	borne basse : 8 borne haute : 8		<b>X</b>	2	borne basse : 8 borne haute : 8		<b>X</b>
Tarn	8	borne basse : 7 borne haute : 8		<b>X</b>	5	borne basse : 7 borne haute : 8		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	4	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>	2	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>

**ANNEXE 2**

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

**HAD**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Médecine	Oui	Non		Gynécologie-obstrique	Oui	Non		Néonatalogie	Oui	Non
Ariège	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Haute-Garonne	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	7	borne basse : 5 borne haute : 6		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

**ANNEXE 3**

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

**Chirurgie**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Hospitalisation complète	Oui	Non		Chirurgie ambulatoire	Oui	Non
Ariège	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>	2	borne basse : 2 borne haute : 3		<b>X</b>
Aude	4	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>	4	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>
Aveyron	4	borne basse : 3 borne haute : 5		<b>X</b>	5	borne basse : 4 borne haute : 5		<b>X</b>
Gard	7	borne basse : 7 borne haute : 7		<b>X</b>	9	borne basse : 9 borne haute : 9		<b>X</b>
Haute-Garonne	16	borne basse : 16 borne haute : 16		<b>X</b>	16	borne basse : 16 borne haute : 16		<b>X</b>
Gers	2	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>	2	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>
Hérault	21	borne basse : 20 borne haute : 21		<b>X</b>	21	borne basse : 20 borne haute : 21		<b>X</b>
Lot	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
Lozère	2	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>	2	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	5	borne basse : 3 borne haute : 5		<b>X</b>	5	borne basse : 4 borne haute : 5		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	7	borne basse : 6 borne haute : 7		<b>X</b>	7	borne basse : 7 borne haute : 7		<b>X</b>
Tarn	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>	6	borne basse : 6 borne haute : 6		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	5	borne basse : 3 borne haute : 5		<b>X</b>	5	borne basse : 4 borne haute : 5		<b>X</b>

## ANNEXE 4

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
	Gynécologie-obstétrique (niveau 1)		Oui	Non	Néonatalogie sans soins intensifs (niveau 2 a)		Oui	Non	Néonatalogie avec soins intensifs (niveau 2 b)		Oui	Non	Réanimation néonatale (niveau 3)		Oui	Non
Ariège	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	1	borne basse : 0 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute-Garonne	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	2	borne basse : 2 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Lot	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Ariège	SSR non spécialisés adultes	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X	0	borne basse : 2 borne haute : 6		X
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1	x	
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2	x		
Aude	SSR non spécialisés adultes	13	borne basse : 13 borne haute : 13		X	7	borne basse : 3 borne haute : 8		X
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	3	borne basse : 4 borne haute : 4	x	
	du système nerveux	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	2	borne basse : 0 borne haute : 2		X	

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Aveyron	SSR non spécialisés adultes	12	borne basse : 12 borne haute : 12		X	0	borne basse : 3 borne haute : 5		X
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2		X	
Gard	SSR non spécialisés adultes	19	borne basse : 17 borne haute : 19		X	10	borne basse : 8 borne haute : 10		X
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	du système nerveux	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	respiratoires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	8	borne basse : 5 borne haute : 8		X	3	borne basse : 1 borne haute : 3		X	

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non
Haute-Garonne	SSR non spécialisés adultes	29	borne basse : 29 borne haute : 29		X	21	borne basse : 17 borne haute : 22		X
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	9	borne basse : 8 borne haute : 9		X
	du système nerveux	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	6	borne basse : 6 borne haute : 7		X
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	onco-hématologiques	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	13	borne basse : 11 borne haute : 13		X	4	borne basse : 1 borne haute : 4		X
Gers	SSR non spécialisés adultes	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X	1	borne basse : 2 borne haute : 4	X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X
	de l'appareil locomoteur	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	liées aux conduites addictives	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non	
Hérault	SSR non spécialisés adultes	31	borne basse : 31 borne haute : 34		X	19	borne basse : 16 borne haute : 20	x		
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X	
	du système nerveux	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X	
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	
	respiratoires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	onco-hématologiques	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	13	borne basse : 13 borne haute : 13		X	4	borne basse : 2 borne haute : 6	x		
Lot	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	5	borne basse : 2 borne haute : 6		X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2	x		

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non	
Lozère	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	4	borne basse : 1 borne haute : 4		X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X	
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
Hautes-Pyrénées	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	3	borne basse : 2 borne haute : 4		X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X	
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	respiratoires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	1	borne basse : 0 borne haute : 2		X	

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non	
Pyrénées Orientales	SSR non spécialisés adultes	15	borne basse : 17 borne haute : 18		X	7	borne basse : 5 borne haute : 8	x		
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	3	borne basse : 4 borne haute : 4		X	
	du système nerveux	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	3	borne basse : 4 borne haute : 4		X	
	cardio-vasculaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	
	respiratoires	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	1	borne basse : 0 borne haute : 3	x			
Tarn	SSR non spécialisés adultes	12	borne basse : 11 borne haute : 12		X	6	borne basse : 7 borne haute : 11	x		
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	
	du système nerveux	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	cardio-vasculaires	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 2		X	
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X	0	borne basse : 0 borne haute : 2	x			

## ANNEXE 5

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Adultes

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non	
Tarn-et-Garonne	SSR non spécialisés adultes	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X				X	
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	du système nerveux	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	cardio-vasculaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
	respiratoires	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	
	onco-hématologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	des brûlés	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	liées aux conduites addictives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X	

## ANNEXE 5 BIS

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Soins de suite et de réadaptation Enfants

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
		Hospitalisation complète		Oui	Non	Hospitalisation à temps partiel		Oui	Non	
Gard	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Haute-Garonne	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	3			X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Gers	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 1 borne haute : 1	X		
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	de l'appareil locomoteur	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Hérault	du système nerveux	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
Lozère	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	des brûlés	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Hautes-Pyrénées	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	<b>Spécialisés dans la prise en charge des Affections :</b>				X		X			
	des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Pyrénées Orientales	SSR non spécialisés enfants ou adolescents	1	borne basse : 1 borne haute : 3		X	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
					X					

## ANNEXE 6

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Traitement du cancer

Zones d'implantation	Modalités		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Ariège	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Urologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Gynécologique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL etmaxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radiothérapie externe	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Aude	Chirurgie	Mammaires	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Gynécologique	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Thoraciques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Chimiothérapie	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radiothérapie externe	1			X		
Radio éléments en source non scellée	0			X		
Aveyron	Chirurgie	Mammaires	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Digestives	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Urologiques	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		Gynécologique	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		ORL etmaxillofaciales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X		
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Gard	Chirurgie	Mammaires	6	borne basse : 5 borne haute : 6		X
		Digestives	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
		Urologiques	4	borne basse : 4 borne haute : 5		X
		Gynécologique	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Thoraciques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Chimiothérapie	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X		
Radio éléments en source non scellée	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X		

## ANNEXE 6

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Traitement du cancer

Zones d'implantation	Modalités		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Haute-Garonne	Chirurgie	Mammaires	9	borne basse : 9 borne haute : 9		X
		Digestives	10	borne basse : 11 borne haute : 11		X
		Urologiques	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
		Gynécologique	9	borne basse : 10 borne haute : 10		X
		ORL etmaxillofaciales	11	borne basse : 11 borne haute : 11		X
	Thoraciques	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X	
	Chimiothérapie	11	borne basse : 11 borne haute : 11		X	
	Curiethérapie	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Radiothérapie externe	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
Radio éléments en source non scellée	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X		
Gers	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		ORL etmaxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Radiothérapie externe	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Hérault	Chirurgie	Mammaires	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
		Digestives	13	borne basse : 12 borne haute : 13		X
		Urologiques	8	borne basse : 7 borne haute : 8		X
		Gynécologique	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
		ORL etmaxillofaciales	7	borne basse : 7 borne haute : 7		X
	Thoraciques	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X	
	Chimiothérapie	9	borne basse : 9 borne haute : 9		X	
	Curiethérapie	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Radiothérapie externe	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	
Radio éléments en source non scellée	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X		
Lot	Chirurgie	Mammaires	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Digestives	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL etmaxillofaciales	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Radiothérapie externe	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		

## ANNEXE 6

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Traitement du cancer

Zones d'implantation	Modalités		Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
					Oui	Non
Lozère	Chirurgie	Mammaires	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Digestives	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Urologiques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		Gynécologique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
		ORL etmaxillofaciales	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Radiothérapie externe	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Hautes-Pyrénées	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Urologiques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		Gynécologique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X	
	Curiethérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X		
Pyrénées Orientales	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Gynécologique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		ORL etmaxillofaciales	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Thoraciques	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Chimiothérapie	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Radio éléments en source non scellée	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X		
Tarn	Chirurgie	Mammaires	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Digestives	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
		Urologiques	3	borne basse : 2 borne haute : 3		X
		Gynécologique	3	borne basse : 3 borne haute : 4		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X	
	Curiethérapie	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
	Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		
Tarn-et-Garonne	Chirurgie	Mammaires	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
		Digestives	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
		Urologiques	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
		Gynécologique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
		ORL etmaxillofaciales	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Thoraciques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Chimiothérapie	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X	
	Curiethérapie	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	
	Radiothérapie externe	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X	
Radio éléments en source non scellée	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X		

**ANNEXE 7**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Psychiatrie Générale**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Hospitalisation de jour	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Hospitalisation complète	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de jour	8	borne basse : 8 borne haute : 8		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	Hospitalisation complète	10	borne basse : 9 borne haute : 9		X
	Hospitalisation de jour	11	borne basse : 10 borne haute : 11		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Haute-Garonne	Hospitalisation complète	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de jour	21	borne basse : 21 borne haute : 22		X
	Hospitalisation de nuit	3	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X
Gers	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Hérault	Hospitalisation complète	10	borne basse : 10 borne haute : 10		X
	Hospitalisation de jour	21	borne basse : 23 borne haute : 24		X
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X

## ANNEXE 7

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Psychiatrie Générale

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lot	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	4	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Pyrénées Orientales	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	10	borne basse : 11 borne haute : 11	x	
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Appartement thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	Hospitalisation complète	5 dont UMD	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	Hospitalisation de jour	14	borne basse : 14 borne haute : 14		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Centre de postcure psychiatrique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn-et-Garonne	Hospitalisation complète	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		X
	Hospitalisation de nuit	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Appartement thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Centre de postcure psychiatrique	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X

**ANNEXE 7 bis**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Psychiatrie Infanto Juvénile**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aude	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aveyron	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 3		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	0	borne basse : 0 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Gard	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	11	borne basse : 11 borne haute : 12		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Haute-Garonne	Hospitalisation complète	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	14	borne basse : 14 borne haute : 14		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 0 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	0	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>
	Centre de crise	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Gers	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hérault	Hospitalisation complète	4	borne basse : 3 borne haute : 4		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	10	borne basse : 10 borne haute : 10		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Lot	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>

**ANNEXE 7 bis**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Psychiatrie Infanto Juvénile**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lozère	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 6		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	4	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Tarn	Hospitalisation complète	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	6	borne basse : 6 borne haute : 7		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	1	borne basse : 1 borne haute : 2		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	Hospitalisation complète	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Hospitalisation de jour	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
	Hospitalisation de nuit	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	Placement Familial Thérapeutique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	Centre de crise	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>

## ANNEXE 8

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Aude	Dialyse en Centre	2	2		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	1	3		X
Aveyron	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	3	3		X
	Unité d'Autodialyse	3	6		X
	Dialyse à domicile	2	2		X
Gard	Dialyse en Centre	3	3		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	3	3		X
	Unité d'Autodialyse	3	3		X
	Dialyse à domicile	2	3		X
Haute-Garonne	Dialyse en Centre	3	3		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	7	7		X
	Unité d'Autodialyse	18	18		X
	Dialyse à domicile	3	4		X
	Centre d'hémodialyse pédiatrique	1	1		X
Gers	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	2		X
	Unité d'Autodialyse	6	7		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Hérault	Dialyse en Centre	4	4		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	6	6		X
	Unité d'Autodialyse	9	9		X
	Dialyse à domicile	3	5		X
	Centre d'hémodialyse pédiatrique	1	1		X
Lot	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	5	5		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Lozère	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		X
	Unité d'Autodialyse	2	2		X
	Dialyse à domicile	1	1		X
Hautes-Pyrénées	Dialyse en Centre	1	1		X
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		X
	Unité d'Autodialyse	5	5		X
	Dialyse à domicile	1	1		X

**ANNEXE 8**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Pyrénées Orientales	Dialyse en Centre	2	2		<b>X</b>
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		<b>X</b>
	Unité d'Autodialyse	8	7		<b>X</b>
	Dialyse à domicile	2	3		<b>X</b>
Tarn	Dialyse en Centre	1	1		<b>X</b>
	Unité de Dialyse Médicalisée	2	2		<b>X</b>
	Unité d'Autodialyse	5	5		<b>X</b>
	Dialyse à domicile	1	1		<b>X</b>
Tarn-et- Garonne	Dialyse en Centre	1	1		<b>X</b>
	Unité de Dialyse Médicalisée	1	1		<b>X</b>
	Unité d'Autodialyse	2	2		<b>X</b>
	Dialyse à domicile	0	1		<b>X</b>

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité		
				Oui	Non	
Ariège	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				<b>X</b>	
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				<b>X</b>	
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				<b>X</b>	
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	<b>Activité de DPN</b>				<b>X</b>	
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
Aude	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				<b>X</b>	
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				<b>X</b>	
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>	
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				<b>X</b>	
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	<b>Activité de DPN</b>				<b>X</b>	
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>	
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>	

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Aveyron	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement de spermatozoïdes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de génétique moléculaire	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 1	x	

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Haute-Garonne	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement de spermatozoïdes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de génétique moléculaire	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
Gers	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Hérault	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement de spermatozoïdes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de génétique moléculaire	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	2	borne basse : 0 borne haute : 2		X
Lot	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lozère	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Haute-Pyrénées	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Pyénées Orientales	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement de spermatozoïdes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

## ANNEXE 9

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Assistance Médicale à la Procréation - Diagnostic Prénatal

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Tarn-et-Garonne	<b>Activités Clinique d'AMP</b>				X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement de spermatozoïdes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	transfert des embryons en vue de leur implantation	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	mise en oeuvre de l'accueil des embryons	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité d'AMP Biologiques</b>				X
	préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	activités relatives à la fécondation in vitro sans ou avec micromanipulation, comprenant notamment :				X
	- le recueil, la préparation et la conservation du sperme	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	- la préparation et la conservation des ovocytes	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L.2141-11	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	<b>Activité de DPN</b>				X
	examens de cytogénétique y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
examens de génétique portant sur l'ADN Foetal libre circulant dans le sang maternel	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X	

## ANNEXE 10

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

### Soins de Longue Durée

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
			Oui	Non
Ariège	2	borne basse : 2 borne haute : 3		<b>X</b>
Aude	5	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>
Aveyron	7	borne basse : 7 borne haute : 7		<b>X</b>
Gard	6	borne basse : 6 borne haute : 8		<b>X</b>
Haute-Garonne	7	borne basse : 7 borne haute : 8		<b>X</b>
Gers	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>
Hérault	9	borne basse : 9 borne haute : 10		<b>X</b>
Lot	2	borne basse : 2 borne haute : 4	<b>x</b>	
Lozère	3	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	5	borne basse : 5 borne haute : 5		<b>X</b>
Tarn	5	borne basse : 5 borne haute : 6		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	4	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>

## ANNEXE 11

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Aveyron	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gard	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Haute-Garonne	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
Gers	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
Lot	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Pyrénées Orientales	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
Tarn	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn-et-Garonne	Actes électrophysiologiques de rythmologie interventionnelle, de stimulation multisites et de défibrillation (Type 1)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	Actes portant sur les cardiopathies de l'enfant (Type 2)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	Actes portant sur les autres cardiopathies de l'adulte (Type 3)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

**ANNEXE 12**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Réanimation**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	adultes	1	1		<b>X</b>
Aude	adultes	2	2		<b>X</b>
Aveyron	adultes	1	1		<b>X</b>
Gard	adultes	3	3		<b>X</b>
	néonatale	1	1		<b>X</b>
Haute-Garonne	adultes	9	9		<b>X</b>
	pédiatrique	1	1		<b>X</b>
	pédiatrique spécialisée	1	1		<b>X</b>
	néonatale	1	1		<b>X</b>
Gers	adultes	1	1		<b>X</b>
Hérault	adultes	8	8		<b>X</b>
	pédiatrique	1	1		<b>X</b>
	néonatale	1	1		<b>X</b>
Lot	adultes	1	1		<b>X</b>
Lozère	adultes	1	1		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	adultes	1	1		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	adultes	2	2		<b>X</b>
	néonatale	1	1		<b>X</b>
Tarn	adultes	3	3		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	adultes	2	2		<b>X</b>

## ANNEXE 13

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Médecine d'urgence

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aude	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Aveyron	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Gard	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Haute-Garonne	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	9	borne basse : 9 borne haute : 9		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Gers	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	structure des urgences	2	borne basse : 1 borne haute : 2		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hérault	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	1	borne basse : 0 borne haute : 1		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	4	borne basse : 3 borne haute : 4		X
	structure des urgences	14	borne basse : 14 borne haute : 14		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X

## ANNEXE 13

Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022

## Médecine d'urgence

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Lot	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	4	borne basse : 4 borne haute : 4		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Lozère	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Hautes-Pyrénées	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Pyrénées Orientales	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
Tarn	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	5	borne basse : 5 borne haute : 5		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
Tarn-et-Garonne	SAMU	1	borne basse : 1 borne haute : 1		X
	SMUR	2	borne basse : 2 borne haute : 2		X
	SMUR pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	SMUR saisonniers	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	antennes SMUR (temporaires ou permanentes)	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X
	structure des urgences	3	borne basse : 3 borne haute : 3		X
	structure des urgences pédiatriques	0	borne basse : 0 borne haute : 0		X

**ANNEXE 14**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Examen des caractéristiques génétiques à des fins médicales**

Zones d'implantation	Modalités	Autorisé au 01/02/2022	Cibles	Recevabilité	
				Oui	Non
Ariège	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aude	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aveyron	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Gard	cytogénétique	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
	génétique moléculaire	1 (3 laboratoires)	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Haute-Garonne	cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	génétique moléculaire	2 (3 laboratoires)	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Gers	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hérault	cytogénétique	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
	génétique moléculaire	3 (5 laboratoires)	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Lot	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Lozère	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Tarn	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	cytogénétique	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
	génétique moléculaire	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>

**ANNEXE 15**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Scanographe à utilisation médicale**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	2	2	3	borne basse : 2 borne haute : 4		<b>X</b>
Aude	6	8	7	borne basse : 8 borne haute : 9		<b>X</b>
Aveyron	6	6	6	borne basse : 6 borne haute : 7		<b>X</b>
Gard	9	15	10	borne basse : 15 borne haute : 16		<b>X</b>
Haute-Garonne	19	26	22	borne basse : 26 borne haute : 32	<b>x</b>	
Gers	3	3	4	borne basse : 3 borne haute : 4		<b>X</b>
Hérault	22	28	24	borne basse : 28 borne haute : 32		<b>X</b>
Lot	4	4	4	borne basse : 4 borne haute : 5		<b>X</b>
Lozère	2	2	2	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	5	5	6	borne basse : 5 borne haute : 6	<b>x</b>	
Pyrénées Orientales	8	10	9	borne basse : 10 borne haute : 11	<b>x</b>	
Tarn	6	7	7	borne basse : 7 borne haute : 9		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	4	5	6	borne basse : 4 borne haute : 7		<b>X</b>

**ANNEXE 16**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	1	1	2	borne basse : 1 borne haute : 3		<b>X</b>
Aude	4	7	4	borne basse : 5 borne haute : 7		<b>X</b>
Aveyron	4	4	4	borne basse : 4 borne haute : 5		<b>X</b>
Gard	8	13	9	borne basse : 13 borne haute : 14		<b>X</b>
Haute-Garonne	18	26	18	borne basse : 26 borne haute : 29		<b>X</b>
Gers	3	3	4	borne basse : 3 borne haute : 4		<b>X</b>
Hérault	17	22	20	borne basse : 22 borne haute : 27	<b>x</b>	
Lot	1	1	3	borne basse : 1 borne haute : 3	<b>x</b>	
Lozère	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	2	3	2	borne basse : 3 borne haute : 3		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	6	9	6	borne basse : 9 borne haute : 9		<b>X</b>
Tarn	4	7	5	borne basse : 7 borne haute : 8	<b>x</b>	
Tarn-et-Garonne	4	4	3	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>

**ANNEXE 17**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Caméra à scintillation non munie de détecteurs d'émission de positons en coïncidence modifié**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aude	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Aveyron	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Gard	2	4	2	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>
Haute-Garonne	5	13	5	borne basse : 13 borne haute : 13		<b>X</b>
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hérault	6	12	6	borne basse : 12 borne haute : 12		<b>X</b>
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Tarn	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>

**ANNEXE 18**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Caméra à scintillation munie de détecteur d'émission de positon en coïncidence,  
Tomographe à émissions, Caméra à positons**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aude	1	1	1	borne basse : 0 borne haute : 1		<b>X</b>
Aveyron	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Gard	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Haute-Garonne	3	4	3	borne basse : 3 borne haute : 4		<b>X</b>
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hérault	3	4	3	borne basse : 4 borne haute : 4		<b>X</b>
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	1	2	1	borne basse : 2 borne haute : 2		<b>X</b>
Tarn	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>

**ANNEXE 19**

**Période de réception des demandes : 15 février au 15 avril 2022**

**Caisson hyperbare**

Zones d'implantation	Autorisé au 01/02/2022		Cibles		Recevabilité	
	Implantations	Appareils	Implantations	Appareils	Oui	Non
Ariège	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aude	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Aveyron	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Gard	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Haute-Garonne	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Gers	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hérault	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Lot	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Lozère	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Hautes-Pyrénées	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Pyrénées Orientales	1	1	1	borne basse : 1 borne haute : 1		<b>X</b>
Tarn	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>
Tarn-et-Garonne	0	0	0	borne basse : 0 borne haute : 0		<b>X</b>